



Mutuelle des Architectes Français assurances

Entreprise régie par le code des assurances

Société d'assurance mutuelle à cotisations variables

9, rue de l'Amiral Hamelin 75783 Paris Cedex 16

Tél. : 33(0)1 53 70 30 00 • Fax : 33(0)1 53 70 32 10 • maf@maf.fr • www.maf.fr

07736

Attestation d'assurance

2010

La société d'assurance soussignée atteste avoir délivré à :



N° D'IDENTIFICATION : 367647/S/10

UNE POLICE N° : 76919/S

couvrant ses responsabilités professionnelles spécifiques pour la période du 01/01/2010 au 31/12/2010

N° D'EDITION D'ATTESTATION : 201007736

La garantie du contrat ne s'applique qu'aux opérations dont le coût prévisionnel des travaux hors honoraires n'excède pas 20 000 000,00 € hors taxes et qui sont réalisées en France métropolitaine et dans les départements d'outre mer.

SARL AARTILL

7 RUE DE LA CROIX VIGNERON

95160 MONTMORENCY

Cette police actuellement en vigueur, satisfait à l'obligation d'assurance édictée par la loi n° 78-12 du 4 janvier 1978 relative à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

Elle est conforme aux clauses types énoncées à l'annexe 1 de l'article A 243-1 du code des assurances. La présente attestation ne peut engager la société d'assurance au-delà des conditions et limites du contrat auquel elle se réfère.

Activités assurées :

B.10.2 Missions de consultant dans le domaine de l'éclairage architectural, du paysage et de l'urbain.

Fait à Paris, le 1er January 2010

La MUTUELLE DES ARCHITECTES FRANÇAIS Assurances.